



COMITE DIRECTEUR DU 11 FEVRIER 2006, A NIMES COMPTE-RENDU

Présents : J. Fontaine, P. Biggio, JC Cayzac, JM Schindelman, D. Amar, F. Kirsch Roualen, T. Bohl, A. Yong, D. Fontanon, M. Lecomte. V. Plusquellec, Y. Renoux, G. Rondeau, B. Bonnefoy.

Absents excusés : N. Zirn, P. Vauzelle, JM. Grassier, L. Bois, Y. Bourgon.

1. Adoption du PV du dernier Comité Directeur.

Adopté à l'unanimité

2. Démission du médecin fédéral.

Un appel à candidature à été lancé auprès des clubs, associations et Présidents de Ligue.

F.KIRSH précise à cette occasion qu'il est nécessaire de réorganiser la Commission Médicale. Régis Boxelé, médecin des équipes de France, assurera le suivi médical des athlètes en listes haut niveau et espoirs. Il sera rémunéré pour cette mission.

Le Président demande un point d'explication sur les 2 procédures disciplinaires contre le dopage annulées et reprises par le Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage. Il faut transmettre les documents relatifs au dernier dossier dont nous avons été dessaisi au Docteur CHALABI.

3. Affaires juridiques : Association squash rouennaise. Incompétence du TA et Saisine du conseil d'Etat.

Suite aux différentes procédures liées à l'affaire entre l'équipe féminine du SC ROUEN et la Fédération, le Tribunal Administratif de Rouen avait été saisi par cette équipe. Cependant, le TA s'est dit incompétent car ce litige concerne un calendrier national et par conséquent le dossier est transmis au Conseil d'Etat.

4. Etat des prises de licences.

Le retard enregistré en début de saison était bien dû au changement de personnel.

Ce retard est aujourd'hui rattrapé et l'on enregistre une hausse de 500 licences de date à date par rapport à 2005.

On passe de 17583 en 2004 à 18075 en 2005 à 18577 à ce jour.

L'augmentation se répartie principalement sur les licences fédérales compétitions et les jeunes. Les Squash pass sont stables. Manifestement les clubs qui ne jouent pas le jeu n'ont pas bougé ! La politique 1 joueur = 1 licence progresse là où les clubs sont convaincus. Il n'y a pas d'érosion de notre noyau dur. Pour autant, on doit malheureusement considérer que le message à mi-parcours n'est pas passé.

Il conviendra donc d'affiner le message et revoir notre plan de communication. (Livret pour le joueur loisir, conseils aux débutants ...)

Nous avons une mission de protection de ceux qui jouent le jeu.

5. Site internet : présentations des différentes options pour sa réorganisation et conséquences financières.

G Rondeau a rencontré deux sociétés, les coûts varient de 600 à 2500 euros.

Le Site doit être réactif, avec une facilité de mise à jour en interne par un non-spécialiste. Nous devons établir un cahier des charges complet.

La décision finale est prévue pour le bureau de début mars.

Le Président précise que le site ne doit jamais être polémique et qu'il conviendra de réfléchir à modifier le contenu du magazine. L'information dans ce dernier est aujourd'hui décalée par rapport à l'actualité. Nous avons un déficit de photos. Il faudrait un axe plus fort vers les clubs associés.

Un stagiaire est prévu début mars pour 2 mois.

6. Prise de licence en ligne (extranet)

Y. Renoux présente les différentes options envisageables et leurs conséquences financières. Au-delà de la seule prise des licences, le lien créé avec les clubs doit permettre la mise en place d'un service beaucoup plus réactif. Il pourra s'étendre aux affiliations, à l'accès immédiat aux statistiques, au classement national, aux transmissions des résultats de compétitions, voire à l'inscription en ligne aux compétitions.

Nous nous sommes inspirés de l'expérience des autres Fédérations pour dresser un état objectif des différents modes de gestion de saisie de licences. Plusieurs options se présentent :

- Prestataire extérieur avec un coût de développement de 40 K€ ou coût de fonctionnement (inconvenient : toute application supplémentaire présente un coût élevé, 17 K€ à chaque fois)
- Embauche d'un informaticien et développement en interne (inconvenient : coût élevé du salaire - équivalent au coût de conception précédant- mais avantage de l'autonomie)
- Prestataire extérieur se rémunérant sur chaque prise de licence (rendez vous prévu le 17/02)

7. Finance :

• Présentation du bilan financier 2005 par JC Cayzac.

L'exercice présente un résultat de 6443 euros et se décompose en 817 052 euros de charges et 823 494 euros de recettes.

Le poste salaires est en augmentation de 44 000 euros dû notamment au départ de 3 salariés (coût des congés payés et départs négociés), la période transitoire du congé d'A.Aim et l'embauche de V. Plusquellec, l'arrivée de Y Renoux, l'embauche supplémentaire de C. Boussion pour le service licences.

Concernant les recettes c'est le poste licences (-37000) qui n'est pas en phase avec nos prévisions.

En terme de trésorerie, notre situation est meilleure avec 50 000 euros de disponible au 31/12.

Un débat s'engage sur les clubs qui n'envoient pas le règlement des licences prises. Leur affiliation ne pourra pas être renouvelée si cette situation devait perdurer.

Vote pour approbation du bilan : pour à l'unanimité

- **Présentation du prévisionnel 2006.**

L'exercice prévoit un résultat de 17 844 euros pour 954 814 euros de recettes et 922 840 euros de charges. En charges les principales augmentations concernent la mise en place du système de prise de licences par extranet (50 000 euros supplémentaire) à compenser par une augmentation des recettes en licences.

La baisse des frais administratifs s'explique par une renégociation du coût du photocopieur et un transfert du poste téléphone des cadres sur la ligne DTN ;

La nouvelle ligne « fonction sociale et éducative » correspond à l'aide donnée au squash féminin.

L'augmentation des postes filières, haut niveau, IFSQUASH est compensée par des recettes en proportions.

Les recettes de publicité et d'abonnement de la revue sont déconnectées des charges et rétablies comme il se doit en recette, ce qui explique les écarts avec le réalisé 2005.

A noter la ligne toujours prévue de 30 000 euros pour l'organisation d'un grand PSA.

L'augmentation du prix des licences devra être adoptée en AG. Une augmentation de 2 euros par type de licences sera proposée. Augmentation sans laquelle le projet de prise en ligne avec ses extensions ne sont pas réalisables.

Une augmentation du prix de l'affiliation de 10 euros est proposée.

Vote pour approbation du budget prévisionnel : Pour à l'unanimité.

Vote pour l'augmentation de 2 euros sur l'ensemble des licences : Pour à l'unanimité

Vote pour l'augmentation de l'affiliation de 10 euros (passage à 110 euros) : Pour à l'unanimité

8. Travail des commissions :

- **Commission sportive :**

Proposition de différer l'application de la nouvelle formule du championnat national par équipe avec des précisions supplémentaires pour le 1^{er} septembre 2007.

Proposition pour une association ayant une équipe engagée en N1, N2 ou N3 d'engager une équipe en super Ligue sans se conformer au poids des équipes la 1^{ère} année.

Possibilité est donnée aux joueurs d'une association de participer aux phases finales de N1, N2 ou N3 et de jouer dans une équipe en Super Ligue au sein d'un même association .

Faire jouer en phase finale Inter Ligue en réunissant les 16 champions de ligue et en qualifiant les 6 premières équipes pour la Promotion Nationale ce qui fera un turn over de 6 équipes en Promotion Nationale.

Le Changement de nom « Promotion en Nationale » est à l'étude.

La 2^{ème} division femmes est constituée d'une seule poule de 9 équipes.

Un sondage national sera lancé sur la constitution des équipes à 3, 4 ou 5 joueurs chez les hommes comme chez les femmes.

Constitution des tableaux du championnat de France 1^{ère} série : les premières séries internationales sont qualifiées d'office et devront confirmer 15 jours avant leur participation. A partir de la 13^{ème} place au classement, les joueurs devront participer aux qualifications.

Le tirage au sort du tableau final se fera le vendredi matin de la compétition et entrera dans le déroulement du championnat de France 1^{ère} série.

Valorisation des résultats PSA et WISPA : maintien de la grille actuelle.

Valorisation des résultats réalisés lors des opens juniors européens : maintien de la grille actuelle. Les valeurs attribuées par les entraîneurs et la commission jeunes seront communiquées et incluses dans le règlement du classement national.

- **Commission jeunes : pour information**

Les clubs seront sollicités pour l'organisation des championnats de France jeunes. Une refonte du cahier des charges est prévue.

A Rennes une réunion avec les représentants de ligue jeunes, les éducateurs et les parents a permis de renforcer la communication.

La commission attend la réorganisation de la commission médicale, un travail de collaboration est attendu.

- **Commission développement : pour information**

Le compte rendu a été envoyé aux membres du CD. Un important travail de collaboration avec la commission communication est attendu. V.PLUSQUELLEC et G.RONDEAU se proposent pour participer aux réunions de cette Commission.

Le lien avec les présidents de ligue doit être renforcé.

- **Commission vétérans**

F. Kirsch Roualen fait part de l'avancée du projet de Coupe de France Vétérans et du dossier de recherche de partenaires.

Un courrier part à la Fédération anglaise au sujet de notre participation au British open.

9. Convention USEP pour information

Y.RENOUX expose les avancées de ses démarches auprès de l'USEP afin d'obtenir une convention.

Le badminton, le tennis et le squash sont en lice pour obtenir une Convention Cadre avec l'USEP.

La décision sera prise lors du Comité Directeur de l'USEP, le 23 février prochain. Une seule fédération sera conventionnée par l'USEP.

Les CTL et Président de Ligue doivent être impliqués en priorité dans ce dispositif.

10. Accord Cadre sur l'emploi (CA et CAE) pour information

La Convention Cadre a été signée par Ministère du Travail et doit l'être par le MJS.

Trois clubs ont à ce jour sollicité la fédération.

Un prochain rendez-vous avec les OPCAREG doit permettre de faire le point sur le fonctionnement de notre convention et le financement des formations d'éducateurs.

11. Commission arbitrage : pour information

M. LECOMTE avertit le Comité Directeur que la Commission Arbitrage a réintégré N.BARBEAU à sa demande et qu'il pourra arbitrer sur le sol français. Cependant, il ne fait pas partie de la Commission Nationale d'Arbitrage et devra démontrer que sa réintégration a été une bonne décision.

12. Commission statuts et règlements (proposition de modification du Règlement Intérieur, Règlement litiges et discipline, Règlement anti dopage, Règlement administratif) pour adoption

Présentation des nouveaux textes. Pour le Règlement Intérieur pas de changement de fond mais seulement la volonté de donner une tonalité plus juridique aux articles.

Concernant le Règlement Disciplinaire il a été en grande partie modifié et simplifié pour, d'une part, être en conformité avec le règlement type ministériel et, d'autre part, pour éviter la judiciarisation de la vie fédérale. Pour cela il est fait en préambule du Règlement Disciplinaire une différenciation entre les mesures

administratives (violation du règlement), qui ne rentrent pas dans la procédure disciplinaire, et les mesures purement disciplinaires.

Les sanctions administratives pourront être prononcées par la commission sportive, le comité directeur, la personne aura la possibilité d'un recours gracieux devant l'instance qui a prise la décision. Ce recours n'est pas suspensif et ne lie pas la Fédération à des délais trop strict.

Les règlements Administratifs et Sportifs seront adoptés lors du prochain Comité Directeur. Concernant le Règlement Administratif, il faut mettre à jour toute la partie « Médical ».

13. Nomination aux Trophées du Squash 2004-2005

Présentation par B.BONNEFOY des trophées du squash 2005.

Pour Les trois trophées attribués aux meilleures manifestations sportives de l'année un questionnaire sera diffusé par Internet. L'objectif est d'avoir un panel de réponses le plus large possible.

Si le nombre de réponses n'est pas satisfaisant cette élection du meilleur événement ne se fera pas cette année.

14. Ordre du jour de l'Assemblée Générale à Marcoussis. Pour adoption

9h Accueil.

9h30 Ouverture de L'Assemblée Générale

- Présentation du rapport moral et vote pour adoption.
- Présentation du bilan financier 2005 et vote pour adoption
- Augmentation du prix de la licence et de l'affiliation. Vote pour adoption.
- Présentation du budget prévisionnel 2006 et vote pour adoption

13h Repas. Attribution des Trophées du Squash

15H Reprise de l'Assemblée Générale

- Election pour le poste vacant de médecin au comité directeur
- Présentation des modifications du règlement intérieur, règlement disciplinaire, règlement disciplinaire en matière de lutte contre le dopage. Vote pour adoption.
- Questions diverses

18h Fin de l'Assemblée Générale

Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale à l'unanimité.

15. Avancée du projet d'open de France à Enghien

La Fédération n'a toujours aucune confirmation officielle concernant l'aide de la municipalité ainsi que l'engagement financier du groupe BARRIERE sur cet événement. Plus le temps passe et plus un événement de cette ampleur va être difficile à organiser.

Le Comité Directeur approuve l'envoi aux organisateurs d'un courrier en RAR demandant des éléments de réponse concrets sur la faisabilité de ce projet, et cela avant l'assemblée Générale du 25 février

Il faudrait, néanmoins, étudier une solution de repli.

16. Candidature pour l'organisation des Championnats d'Europe individuel en 2007

L'appel à candidature va être lancé dès lundi prochain.
 Se pose la question des primes affectées à ce championnat.
 B.BONNEFOY propose le barème suivant :

Championnats d'Europe Senior H Ind.	
1er	3 049 €/joueur
2ème	2 287 €/joueur
3ème	1 524 €/joueur

Championnats d'Europe Seniors F Ind.	
1er	3 049 €/joueur
2ème	2 287 €/joueur
3ème	1 524 €/joueur

Il manque également un barème pour le championnat d'Europe juniors individuel :

Championnats d'Europe	
1er	762 €
2ème	610 €
3ème	457 €

Le comité directeur demande la suppression des primes accordées pour la place de 4^{ème} au championnat du monde par équipe. Cette épreuve est en effet la seule où la 4^{ème} place est récompensée. Il convient de rester sur un principe de récompense pour le podium uniquement.

Le Comité Directeur approuve unanimement les barèmes de primes proposées pour ces Championnats d'Europe ainsi que la décision de suppression des primes pour la 4^{ème} place au championnat du monde par équipe.

17. Projet du centre national à Créteil

La Fédération est dans l'attente de la formalisation du montage juridique qui pourrait déboucher sur le projet conjoint de changement du siège social et de réalisation d'un nouveau centre national pour le pôle France et pôle espoirs à Créteil.

JM.SCHINDELMAN veut bien apporter ses compétences juridiques pour réfléchir sur un avant projet. Il travaillera en ce sens aux côtés de P.BIGGIO.

18. Dégradation des courts d'Aix.

Le soulèvement des enduits réalisés par la Scie INTEC s'agrandit de jour en jour. Cette installation qui n'a ouvert que depuis septembre présente deux courts où le mur frontal est largement dégradé. Que dire d'une telle réalisation, si ce n'est une véritable honte !

Le comité directeur demande la venue d'un huissier pour constater ces dégradations.

Le Président écrira au Préfet pour que la scie INTEC refasse ces enduits qui demeurent sous sa garantie.

Date du prochain CD : le 13 mai 2006.